

	
Délégation n° 27	Conseil Municipal du 10 juin 2024
Direction des Ressources Humaines	Domaine de compétence : 4-1 Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale
<p>Le Lundi Dix Juin deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 31/05/2024</p> <p>Membres présents : 19</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 2</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 6</p> <p>Nombre de votants : 25 puis 23 (Mme DELSAUX Dominique quitte la séance à 18 h 55)</p> <p>Affiché le 13/05/2024</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX Adjoints, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRE et Monsieur Xavier BRASSART.</p> <p>Votants : 25 puis 23 (Madame Dominique DELSAUX quitte la séance à 18 h 55)</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Aurore WACOGNE</p>
Objet : Mise à jour du tableau des effectifs de la Ville d'Étapes-sur-mer	
Rapporteur : Bernard WAUQUIER, Adjoint.	
Synthèse de la délibération :	Mise à jour du tableau des effectifs de la Ville d'Étapes-sur-mer

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L 313-1,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisation les grades s'y rapportant pris en application des articles L 411-1 à L 411-9 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs de la Ville d'Étaples-sur-mer,

Vu la consultation en date du 28 mai 2024 de la Commission municipale n° 2 « Piloter un service public de qualité »,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 6 juin 2024,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs de la Ville d'Étaples-sur-mer en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De créer au tableau des effectifs du budget principal de la Ville d'Étaples-sur-mer :

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'Agent de maîtrise principal

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Agents de maîtrise territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Ancien effectif : 17

Nouvel effectif : 18

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade de Chef de service de Police Municipale

Filière : Police Municipale

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Chef de Service de Police Municipale

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Ancien effectif : 0

Nouvel effectif : 1

- **1 emploi permanent à temps non complet (29h45/35)** dans le grade d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes techniques territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Ancien effectif : 0

Nouvel effectif : 1

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe

Filière : Sportive

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juillet 2024 :

Ancien effectif : 6

Nouvel effectif : 7

- De supprimer du tableau des effectifs du budget principal de la Ville d'Étaples-sur-mer :

- **3 emplois permanents à temps complet** dans le grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Filière : Administrative

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Rédacteurs territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 5

Nouvel effectif : 2

- **3 emplois permanents à temps complet** dans le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Filière : Administrative

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes administratifs territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 24

Nouvel effectif : 21

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Filière : Administrative

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjoint administratifs territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 11

Nouvel effectif : 10

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'ingénieur

Filière : Technique

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Ingénieurs territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 2

Nouvel effectif : 1

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade de technicien principal de 1^{ère} classe

Filière : Technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

- **4 emplois permanents à temps complet** dans le grade d'Agent de maîtrise

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Agents de maîtrise territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 4

Nouvel effectif : 0

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes techniques territoriales

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 17

Nouvel effectif : 16

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes techniques territoriales

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 39

Nouvel effectif : 38

- **2 emplois permanents à temps complet** dans le grade d'Adjoint technique

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes techniques territoriales

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 20

Nouvel effectif : 18

- **1 emploi permanent à temps non complet (29h45/35)** dans le grade d'Adjoint technique

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjointes techniques territoriales

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade de conseiller principal des activités physiques et sportives

Filière : Sportive

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe

Filière : Sportive

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 7

Nouvel effectif : 6

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe

Filière : Sportive

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 0

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade d'Adjoint territorial d'animation

Filière : Animation

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjoints d'animation territoriaux

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

Ancien effectif : 2

Nouvel effectif : 1

- **1 emploi permanent à temps complet** dans le grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale

Filière : Police Municipale

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Agents de police municipale

Grade : Gardien-Brigadier

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} août 2024 :

- Ancien effectif : 7

- Nouvel effectif : 6

- D'adopter le tableau des effectifs de la Ville d'Étaples-sur-mer modifié et annexé à la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal de la Ville d'Étaples-sur-mer.

La délibération est adoptée par 23 voix pour.

Vu pour être affiché le 13 Juin 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

ÉTAT DU PERSONNEL AU 01/08/2024
MAIRIE D'ETAPLES SUR MER

Reception par le préfet : 13/08/2024

CATEGORIES	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		TOTAL
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES A TEMPS COMPLET	AGENTS TITULAIRES A TEMPS NON COMPLET	
EMPLOIS FONCTIONNELS								
Directeur général des services	1	0	0	0	1	0	0	1
EMPLOIS DIRECTEUR DE CABINET								
Directeur de Cabinet	1	0	0	0	1	0	0	1
FLIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché Hors Classe	46	2	0	0	48	0	0	48
Attaché Principal	1	0	0	0	1	45	1,51	46,51
Attaché	2	0	0	0	2	2	0	2
Rédacteur Principal de 1ère Classe	6	0	0	0	6	5	0	6
Rédacteur Principal de 2ème Classe	2	0	0	0	2	2	0	2
Rédacteur	1	0	0	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	21	0	0	0	21	21	0	21
Adjoint administratif territorial	10	0	0	0	10	10	0	10
FLIERE TECHNIQUE								
Ingenieur Principal	3	2	25/35 - 28/35	0	5	3	1,51	4,51
Ingenieur	94	8	0	0	102	91	6,17	97,17
Technicien Principal de 1ère Classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Technicien Principal de 2ème Classe	1	0	0	0	1	0	0	1
Technicien	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent de Maîtrise Principal	2	0	0	0	2	2	0	2
Agent de Maîtrise	1	0	0	0	1	0	0	1
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	18	0	0	0	18	18	0	18
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique territorial	16	1	29h45	0	17	16	0,85	16,85
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	38	4	25/35 - 25/35 - 22h30/35 - 29h45/35	0	42	38	2,92	40,92
Adjoint technique territorial	18	3	28/35 - 28/35 - 28/35	0	21	18	2,40	20,40
FLIERE MEDICO-SOCIALE								
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	2	1	0	0	3	2	0,8	2,8
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	0	1	28/35	0	1	2	0,8	2,8
FLIERE SPORTIVE								
Conseiller principal des A.P.S.	6	0	0	0	6	6	0	6
Conseiller principal des A.P.S.	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	6	0	0	0	6	6	0	6
Educateur territorial des A.P.S.	0	0	0	0	0	0	0	0
FLIERE CULTURELLE								
Attaché de Conservation du Patrimoine	7	0	0	0	7	7	0	7
Attaché de Conservation du Patrimoine	1	0	0	0	1	1	0	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe	1	0	0	0	1	1	0	1
Assistant d'Enseignement Artistique	1	0	0	0	1	1	0	1
Assistant de Conservation	1	0	0	0	1	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	2	0	0	0	2	2	0	2
Adjoint territorial du patrimoine	1	0	0	0	1	1	0	1
FLIERE ANIMATION								
Animateur Principal de 1ère Classe	11	2	0	0	13	11	0,8	13,8
Animateur Principal de 2ème Classe	1	0	0	0	1	1	1,24	2,24
Animateur	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	4	0	0	0	4	4	0	4
Adjoint territorial d'animation	5	2	20/35 - 20/35	0	7	5	1,14	6,14
FLIERE POLICE MUNICIPALE								
Chef de service de la Police Municipale	10	0	0	0	10	10	0,00	10,00
Brigadier Chef Principal	1	0	0	0	1	1	0	1
Gardiens-brigadier de police municipale	3	0	0	0	3	3	0	3
Garde-champêtre chef principal	6	0	0	0	6	6	0	6
TOTAL GENERAL (TOUTES FLIERES HORS EMPLOI FONCTIONNEL ET DIRECTEUR DE CABINET)	176,00	14,00	0,00	0,00	190,00	169,00	10,43	179,43
EMPLOIS NON COTES	5	0	0	0	5	0	0	5
Apprenti(e)	3	0	0	0	3	0	0	3
Contrat Adulte-Relais	2	0	0	0	2	0	0	2
TOTAL GENERAL	183,00	14,00	0,00	0,00	197,00	169,00	10,43	187,43

